

MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois

E EGGER

Guide de pose

**des sols stratifiés Egger
dotés du système *JUST clic!***



JUST clic!



Patented

1. Obligation de contrôle et de vigilance

Les revêtements de sol stratifiés EGGER sont produits sur des sites ultra-modernes ; leur fabrication suit des étapes très précises. Les produits finis comme semi-finis sont soumis à des contrôles continus stricts. Malgré ces contrôles qualité, une détérioration de certains éléments, par exemple lors du transport, ne peut être totalement exclue. C'est pourquoi les éléments de sol doivent faire l'objet d'un contrôle visuel supplémentaire avant et pendant la pose. Les éléments de sol (produits) endommagés ou inadaptés ne doivent pas être installés et doivent être retournés au distributeur en vue d'un échange.

2. Sol support

2.1

Le sol support doit être préparé pour la pose conformément aux procédures habituelles pour les sols supports et aux tolérances acceptées dans l'industrie du revêtement de sol. Pour déterminer l'aptitude du sol support à recevoir un revêtement de sol stratifié EGGER, il faut observer les points suivants. En cas de non-respect du présent guide, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Contrôle de l'humidité du sol support :

Ce contrôle est effectué à l'aide d'un appareil CM ; les valeurs limites à ne pas dépasser sont les suivantes :

- Chapes en béton : ≤ 2 CM % – Chapes en béton avec sol chauffant : $\leq 1,8$ CM %
- Chapes anhydrites / chapes anhydrites fluidifiées (chapes coulées / sulfate de calcium) : $\leq 0,5$ CM % – Chapes anhydrites / chapes anhydrites fluidifiées (chapes coulées / sulfate de calcium) avec sol chauffant : $\leq 0,3$ CM %
- Ces valeurs sont valables pour des chapes sans adjuvant. En cas d'utilisation d'adjuvant ou de chapes à séchage rapide, il convient de respecter les mesures et valeurs limites fixées par le fabricant.
- L'échantillon doit être prélevé dans le tiers inférieur de la chape. L'épaisseur de la chape doit être mesurée et documentée.

Contrôle de la planéité du sol support :

Le contrôle de la planéité s'effectue conformément à la norme en vigueur. Il est réalisé en posant une règle sur les points hauts de la surface et en évaluant la différence entre le plus bas et les surfaces d'appui.

Pour une distance entre les points de mesure de 100 cm, l'écart vertical ne doit pas dépasser 2 mm. Les écarts plus importants doivent être compensés en prenant des mesures appropriées (par exemple, en appliquant un ragréage auto-lissant).

Contrôle de la portance du sol support :

Le sol support doit former une couche compacte et autoporteuse.

Contrôle de la propreté du sol support :

Le sol support doit avoir été aspiré soigneusement au préalable.

Contrôle des conditions climatiques régnant dans la pièce :

Avant, pendant et après la pose, la pièce doit présenter les conditions suivantes :

- Une température ambiante de l'air d'au moins 18°C
- Une température de la surface du sol d'au moins 15°C
- Une humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 et 70 %

2.2

Tous les sols supports remplissant les conditions susmentionnées sont adaptés à la pose flottante de revêtements de sol stratifiés EGGER. En particulier :

- Tous les sols béton, y compris les sols chauffants à eau chaude basse température
- Les constructions en panneaux particules de bois
- Les panneaux en fibres de bois
- Les revêtements de sol existants (PVC, linoléum, plaques de pierre naturelle, carrelage céramique)

Certains supports ne sont pas adaptés :

- Les revêtements de sol stratifié EGGER ne doivent jamais être installés sur des revêtements de sol textiles (p. ex. des moquettes) ou des sols support n'ayant pas été correctement préparés pour la pose. En cas de non-respect du présent guide, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Certains supports conviennent dans certaines conditions :

- Les chauffages au sol électriques (avec possibilité de contrôler la température de la surface)

Les installations de chauffage au sol électriques sont classées parmi les sols supports compatibles dans certaines conditions, car certains systèmes de chauffage électrique de type film chauffant peuvent générer des températures de surface qui dépassent largement les 28°C. EGGER approuve l'utilisation d'un chauffage au sol électrique si le système peut être contrôlé numériquement et que la température de surface ne peut jamais dépasser 28°C. Le fabricant du système de chauffage doit également approuver l'utilisation du système en combinaison avec un revêtement de sol stratifié.

Chape béton

Si le revêtement de sol stratifié est installé en pose flottante sur une chape béton, il faut tenir compte de l'humidité résiduelle du sol support pouvant remonter en surface. Pour la raison indiquée ci-dessus et avant la pose d'une sous-couche d'isolation spéciale (voir la section : **Attention !** Matériaux de sous-couche), tous les types de chape (sauf les chapes en asphalte coulé) nécessitent la pose d'un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75$ m à fonction de pare-vapeur sur toute la surface de la chape, en remontant sur les murs. Lors d'une pose correcte et professionnelle, les lés du film de protection contre l'humidité doivent se chevaucher de 5 à 20 cm au niveau des jonctions selon le modèle.

Chapes avec chauffage par le sol eau chaude basse température

Lors de la construction d'une structure de plancher chauffant, tous les acteurs (constructeur, architecte, chauffagiste, technicien en chauffage, installateur et fabricant de plancher) doivent travailler ensemble de façon coordonnée. Les sols chauffants présupposent, en fonction de l'utilisation prévue, une planification et une adéquation entre le système de chauffage et la chape, afin de garantir une fonctionnalité optimale et sans dommages sur la durée. Le contrôle standard du sol support posé doit inclure le contrôle du fonctionnement du chauffage par le sol / système de refroidissement (chauffage / refroidissement fonctionnel). Outre les contrôles usuels du sol support, il est nécessaire d'établir un protocole de chauffage pour les chapes neuves, attestant d'une phase de chauffage et de refroidissement correctes. Un chauffage et un refroidissement corrects du système de chauffage au sol doivent être effectués en toutes saisons.

Lors du chauffage de la couche de distribution de la charge et de la chaleur, une distinction est faite entre chauffage fonctionnel et chauffage de séchage.

- Grâce au chauffage fonctionnel, l'installateur de chauffage prouve qu'une structure adéquate a été construite et sert à vérifier le bon fonctionnement des planchers chauffants.
- Le chauffage de séchage consiste à éliminer l'humidité résiduelle présente dans la chape jusqu'à ce que la pose soit possible.

Attention : le chauffage fonctionnel ne garantit pas que la chape a atteint le niveau d'humidité résiduelle requis pour pouvoir procéder à la pose. Par conséquent, le séchage de l'installation est généralement nécessaire.

Attention ! La température de la surface ne doit en aucun cas dépasser 28°C. Les revêtements de sol stratifiés EGGER sont généralement installés en pose flottante. Sur les sols support minéraux, il est impératif de poser un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75$ m à fonction de pare-vapeur, et ce, avant la pose de la sous-couche d'isolation. Ce film doit être posé sur toute la surface de la pièce, en remontant sur les murs. Lors d'une pose flottante, la conductivité thermique du sol stratifié et de la sous-couche d'isolation doit être prise en compte. La somme des valeurs de conductivité thermique de tous les composants doit être $\leq 0,15$ m² K/W conformément aux exigences CE. En cas d'utilisation d'une sous-couche d'isolation ne faisant pas partie de la gamme d'accessoires EGGER, la pose flottante sur une chape avec chauffage au sol annule la garantie relative au respect de la résistance thermique effective maximale autorisée de l'ensemble de la construction.

Pierre naturelle et carrelage céramique

En raison de l'éventuelle humidité résiduelle présente dans le sol support et pouvant remonter en surface (voir la section : **Attention !** Matériaux de sous-couche), un film de protection contre l'humidité d'une valeur SD ≥ 75 m à fonction de pare-vapeur doit être posé sur toute la surface de la pièce, en remontant sur les murs.

Panneaux de particules de bois et en fibres de bois

Il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spéciale (voir la section : **Attention !** Matériaux de sous-couche). Il ne faut pas installer de film pare-vapeur.

Planchers en bois

Les éventuelles lames de bois instables doivent être préalablement vissées. Pour réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spéciale (voir la section **Attention !** Matériaux de sous-couche). Il ne faut pas installer de film pare-vapeur. Posez les lames de revêtement de sol stratifié perpendiculairement aux lames de plancher existant.

Revêtements de sol souples (PVC, linoléum, vinyle)

Le revêtement de sol souple joue le rôle de barrière contre l'humidité. Il ne faut pas poser de film pare-vapeur. Pour réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spéciale (voir la section : **Attention !** Matériaux de sous-couche).

Pièces humides

Attention ! Les revêtements de sol stratifiés EGGER ne doivent pas être posés dans les pièces humides (salles de bain, saunas, etc.). En cas de non-respect du présent guide, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Attention ! Matériaux de sous-couche

- Néanmoins, en cas de pose sur un sol support minéral, il faut systématiquement poser un film de protection contre l'humidité d'une valeur SD ≥ 75 m, et ce, avant la pose de la sous-couche d'isolation. Ce film doit être posé sur toute la surface de la pièce, en remontant sur les murs. Exception : si vous utilisez une sous-couche EGGER Silenzio Duo (sous-couche combinée avec une protection contre l'humidité intégrée), l'ajout d'un pare-vapeur n'est pas nécessaire.
- Nous vous recommandons d'utiliser une sous-couche EGGER Silenzio spéciale avec votre revêtement de sol. Vous trouverez des sous-couches alternatives sur www.egger.com. Il est interdit d'ajouter une sous-couche supplémentaire pour les revêtements de sol stratifiés EGGER déjà dotés d'une sous-couche Silenzio intégrée.

3. Avant la pose

Stabilisation climatique des lames

Avant de débiter la pose, il faut stocker les lames de sol soit dans la pièce où elles vont être posées, soit dans une pièce dans laquelle règnent des conditions climatiques similaires. Pour la stabilisation, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Lames dans leur emballage d'origine non ouvert
- Pendant au moins 48 heures
- Stockage à plat à une distance d'au moins 50 cm de tout mur
- À une température de l'air ambiant d'au moins 18°C
- À une température de surface du sol d'au moins 15°C
- À une humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 et 70 %

Sens de pose

Pour un meilleur résultat visuel, positionnez vos lames parallèlement au sens d'éclairage de la pièce. Seuls les planchers bois ou les parquets en damier / posés à l'anglaise imposent une pose particulière. Dans ce cas, la pose doit être effectuée perpendiculairement au plancher ou à l'orientation du parquet en damier / posé à l'anglaise.

Pose de la première rangée

Commencez par prendre les mesures de la pièce. Si vous constatez que la dernière rangée sera inférieure à 5 cm, diminuez alors la largeur de la première rangée avant de commencer la pose.

Espaces de dilatation

Comme tous les matériaux organiques, les revêtements de sol stratifiés se dilatent ou se rétractent en fonction des conditions climatiques régnant dans la pièce. C'est pourquoi vous devez prévoir des espaces de dilatation entre le revêtement de sol et les éléments fixes de la pièce afin de ne pas entraver les variations dimensionnelles du sol. De manière générale, il convient de laisser un espace de dilatation allant de 8 à 10 mm entre le revêtement de sol et les éléments fixes tels que les murs, les huisseries, les passages de tuyaux, les piliers, les escaliers, etc.

Profilés de dilatation

En raison des variations spécifiques liées à la nature du matériau du revêtement de sol, il est impératif de prévoir des profilés de dilatation aux emplacements suivants :

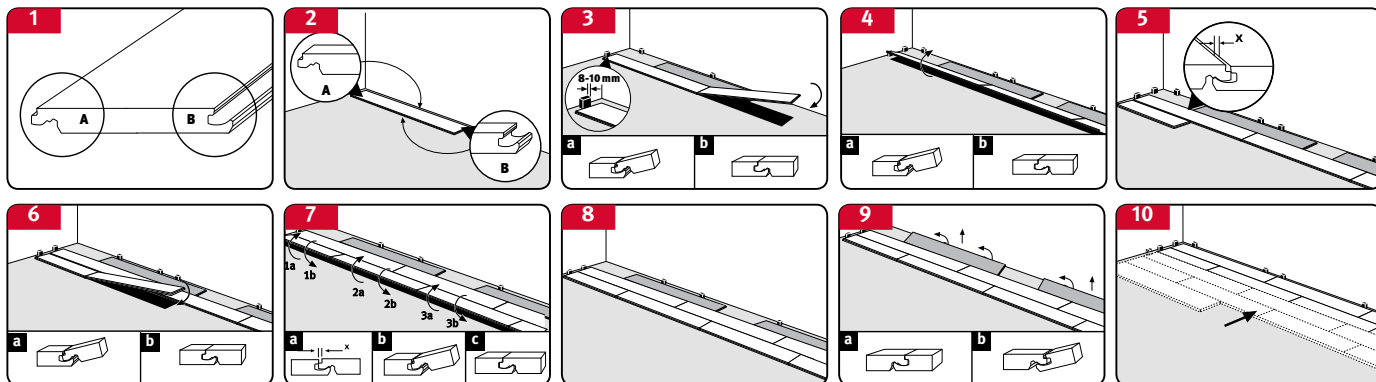
- Seuils de porte
- Couloirs
- Pièces aux angles nombreux
- Pièces d'une longueur / largeur supérieure à 10 m

4. Pose

- Vérifiez l'état des lames au sol (absence de défaut / de détérioration). Assurez-vous de bien comprendre la différence entre la languette et la rainure de la lame (Figure 1).
- Commencez la pose de la première rangée dans l'angle gauche de la pièce, les deux languettes de l'élément face au mur (Figure 2).
- Pour assembler une nouvelle lame, inclinez-la de façon à ce qu'elle forme un angle d'environ 30° avec le sol et positionnez sa languette dans la rainure de la lame déjà posée (Figure 3). La dernière lame de la première rangée peut être marquée et coupée à la longueur souhaitée. Veillez à orienter correctement la première rangée dans la longueur, afin de pouvoir ensuite assembler les rangées suivantes sans avoir recours à des joints. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une lame de sol comme butée / à des fins d'alignement entre le mur et les éléments à poser de la première rangée, dans la zone des assemblages par l'avant. Une fois les 2 à 3 premières rangées posées, retirez ces auxiliaires et placez le revêtement de sol déjà posé en respectant l'écartement revêtement-mur / le placement des entretoises (Figures 3 à 10).
- Commencez alors la pose de la 2e rangée avec la chute de lame de la 1re, si la longueur restante est au moins égale à 200 mm. Si cette condition est remplie, il est possible de commencer la nouvelle rangée avec la chute de lame des rangées précédentes.
Attention ! Respectez le décalage minimum de pose des joints de tête de 200 mm. Pour les produits chanfreinés et / ou présentant un décor spécial (par exemple, les décors « carrelage »), il faut tenir compte d'un décalage régulier correspondant au chanfrein et / ou au décor.
- Posez les languettes (côté long) dans la rainure du premier élément de la première rangée (Figure 5). Emboitez ensuite toutes les autres lames de la rangée côté court comme décrit ci-dessus, jusqu'à poser toute la rangée. Tous les côtés courts des lames de cette rangée doivent ensuite être ajustés et emboîtés entre eux (Figure 6).
- Inclinez légèrement la première lame (ou le premier morceau de lame) et emboitez-la dans la première rangée par le côté long. Procédez de la même façon pour les éléments suivants, jusqu'à ce que cette rangée soit complètement assemblée à la première (Figure 7). Pendant cette opération, assurez-vous que les lames de la rangée en cours d'installation ne se sont pas déplacées sur le côté court et qu'elles restent bien jointes.
- Vous pouvez maintenant procéder de la même façon, lame après lame, rangée après rangée.

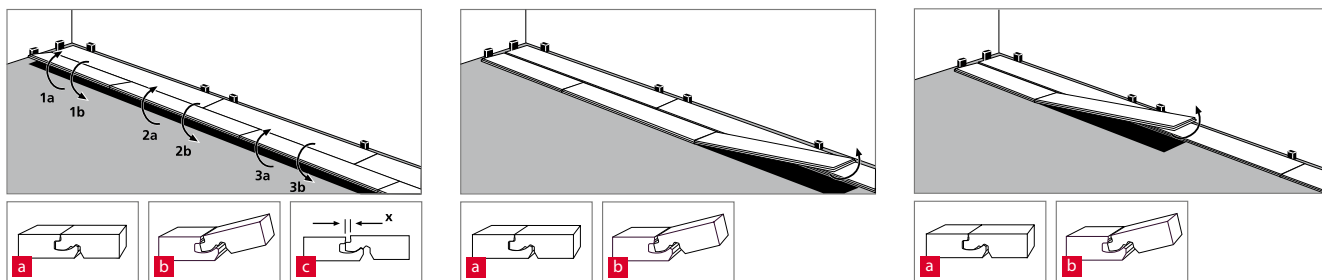
Pose

Afin de préparer la dernière rangée pour le montage, superposez la dernière lame à installer exactement sur celle de la dernière rangée posée. Vous pouvez ensuite utiliser une chute de lame pour retranscrire les reliefs du mur sur la lame. Veillez à respecter un espacement préalablement défini.



Reprise / Dépose des éléments

Si vous souhaitez déposer des lames sans risque de casse, vous devez déboîter toute la rangée, puis lame après lame en les inclinant. Procédez avec précaution afin de ne pas endommager les rainures et les languettes.



Applications commerciales des classes 31, 32 et 33



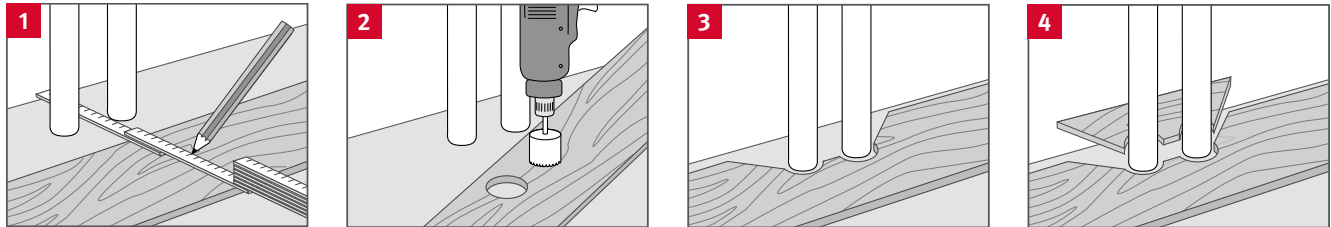
Pour les applications commerciales, il faut anticiper l'exposition particulière à un environnement humide. C'est pourquoi il est impératif de sceller les surfaces concernées à l'aide d'une colle PVAC (D3). Appliquez la colle sur le chant supérieur de la languette des côtés courts et longs, de façon à ce qu'après l'emboîtement des lames, la colle ressorte sur toute la longueur des joints, aussi bien sur les côtés courts que sur les côtés longs. Le surplus de colle doit ensuite être enlevé, soit immédiatement, soit après un léger temps de séchage.

Attention ! Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'ouverture de joints sous la colle et que la colle ne déborde pas sous les lames.

Meubles de cuisine / Placards intégrés

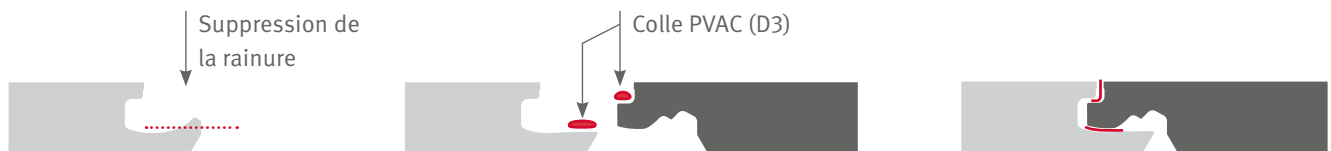
Nous recommandons d'installer les meubles de cuisine et les placards intégrés avant la pose du revêtement de sol stratifié, et de poser ce dernier contre leur base.

Passages de tuyaux

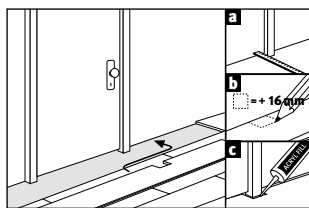


- Mesurez la position des tuyaux et marquez-la sur les panneaux (en tenant compte des joints périphériques).
- Pratiquez un alésage supérieur au diamètre du tuyau d'au moins 16 mm.
- Sciez au niveau des alésages à un angle de 45°.
- Ajustez et collez le morceau débité.

Huisseries



- S'il y a des huisseries, il convient de les couper en prenant en compte l'épaisseur du revêtement et de la sous-couche, en accord avec le donneur d'ordre.
- Posez le revêtement de sol jusque sous l' huisserie en respectant un espace de dilatation. Dans le cas où vous devriez finir la pose sous les huisseries de porte, il sera nécessaire de dégager la rainure avec un ciseau à bois afin de pouvoir emboîter la lame restante à plat. La lame mise en place peut ensuite être repoussée horizontalement sur la rainure de la lame précédemment installée. Cette zone d'emboîtement doit impérativement être collée à l'aide d'une colle PVAC.
- Lorsque les huisseries ne peuvent pas être coupées (huisseries métal, par exemple), l'espace de dilatation nécessaire doit être comblé par un matériau élastique ou un profil de finition adapté.



Profils

Une fois la pose du revêtement de sol stratifié terminée dans les règles de l'art, il convient de procéder au montage des profils et plinthes nécessaires. Des instructions de montage simples sont jointes à tous les accessoires.

Attention ! Pour la plupart des types de profils, il est nécessaire de monter la base (profil inférieur) de réception du profil de recouvrement avant la pose du revêtement de sol stratifié.

5. Nettoyage et entretien

- Les entrées doivent comporter une zone de passage propre / un tapis d'entrée d'une taille adaptée.
- Pour les applications commerciales dans lesquelles le sol stratifié est installé dans un lieu avec accès direct sur l'extérieur, il faut mettre en place une zone de passage propre de dimensions adaptées et encastrée dans le sol.
- Installer des embouts en feutre sous les pieds de chaise, de table et de meuble. Les nettoyer régulièrement, vérifier leur fonctionnalité et les remplacer si nécessaire.
- Soulever les meubles lourds pour les déplacer. Ne pas les faire glisser.
- Utiliser des roulettes souples (type W) pour vos meubles ou fauteuils de bureau. Nettoyer régulièrement les roulettes des fauteuils et des meubles de bureau, vérifier leur bon fonctionnement et les remplacer si nécessaire.
- Essuyer immédiatement les traces liquides ou humides sur le sol.
- Ne pas utiliser de nettoyeur à vapeur, sauf sur les sols stratifiés Aqua+.
- Nettoyer votre sol avec un chiffon ou une serpillère légèrement humide.
- Ne jamais utiliser de détergent ou de produit abrasif sur le sol.
- Ne jamais utiliser de produit filmogène (nous recommandons le nettoyant spécial Clean-it de EGGER).
- Il ne faut pas cirer et / ou polir le sol.
- Un scellement ultérieur de la surface des sols stratifiés EGGER n'est ni nécessaire, ni autorisé.
- Utiliser les embouts pour sols durs pour aspirer la poussière.

Quelle que soit la résistance de votre sol, une lame de revêtement de sol stratifié peut toujours être endommagée. Les dégâts mineurs peuvent être réparés à l'aide du mastic de réparation spécial Decor Mix & Fill de EGGER. Pour des dégâts plus importants, il est possible de faire remplacer un ou plusieurs éléments de sol par un spécialiste. Une documentation séparée peut vous être remise sur demande.

Pour les applications spéciales (pose dans un escalier, par exemple) ou en cas de question, n'hésitez pas à vous adresser à votre distributeur.

www.egger.com

EGGER Holzwerkstoffe Wismar

GmbH & Co. KG

Am Haffeld 1

23970 Wismar

Allemagne

T +49 3841 301-0

F +49 3841 301-20222

flooring@egger.com

EGGER Drevprodukt Gagarin

Ezhvinsky proezd, 1

215010 Gagarin

Oblast Smolensk

Russie

T +7 48135 79-300

F +7 48135 79-311

info-ru@egger.com

Services, conseils et bien plus encore :